

VIE DE SAINT AIGNAN ÉVÈQUE D'ORLÉANS
7^{ème} Chapitre

—

Saint Aignan :
Commencement de l'épiscopat

CHAPITRE VII

Commencement de l'épiscopat de saint Aignan.

Guérison miraculeuse d'Agrippin.

Délivrance des prisonniers.

Euverte, assuré que l'Église d'Orléans serait gouvernée saintement après lui, se retira paisiblement en sa demeure pour ne plus s'occuper que des intérêts de son âme. Il mourut comme il l'avait prédit, le 7 du mois de septembre, un dimanche. Il avait vécu quatre-vingt-quinze ans, et avait été trente ans évêque d'Orléans.

A la fin du IV^e siècle, époque à laquelle saint Aignan monta sur le siège épiscopal, la soif des jouissances matérielles avait corrompu la société romaine ; la puissance du gouvernement civil était presque nulle, et l'autorité, sans cesse attaquée et renversée par l'ambition et l'intrigue, apparaissait comme une proie que chacun voulait se partager. Ajoutons à cela "les souvenirs encore si vivants du paganisme, et les innovations toujours renaissantes de l'hérésie, et nous comprendrons facilement les difficultés nombreuses que devaient rencontrer les évêques dans l'administration de leurs diocèses. Ils n'avaient pas seulement à veiller aux intérêts spirituels de leurs troupeaux, mais il leur fallait aussi prendre la défense des intérêts temporels, dans l'absence presque complète de toute force gouvernementale, et dans la crainte continuelle des invasions des barbares.

Saint Aignan, l'élu du Seigneur, accomplit avec le plus grand succès la mission difficile qui lui avait été confiée.

Après avoir rendu aux restes mortels de son saint prédécesseur les honneurs les plus solennels des funérailles, il voulut tout d'abord mettre son épiscopat sous les heureux auspices de la charité chrétienne. Le jour même de la prise de possession de son siège, il conjura Agrippin, gouverneur militaire d'Orléans au nom de l'empereur Valentinien II, de rendre la liberté à tous les malheureux qui gémissaient alors dans les prisons de la ville.

Cette demande d'Aignan au gouverneur exprimait bien l'esprit de l'Eglise catholique, esprit de paix et de pardon comme celui de son divin fondateur qui délivrait du supplice la femme coupable et la renvoyait dans la liberté des enfants de Dieu.

Tel est toujours le même esprit de l'Eglise qui seule, par la pureté de sa doctrine, élève et ennoblit le caractère de l'homme que des doctrines malsaines font tomber dans tous les écarts.

Mais Agrippin, qui ne comprenait pas les leçons d'indulgence données par l'Evangile, bien loin d'acquiescer à la proposition du pontife, la repoussa avec opiniâtreté. Le ciel se chargea de lui faire regretter son refus. Quelques jours après, Agrippin traversait la ville quand une pierre, se détachant d'un mur en construction, vint le blesser grièvement à la tête. On le transporta chez lui demi-mort.

Instruit de ce malheur, Aignan accourt aussitôt auprès du blessé, et animé d'une foi vive, il trace sur la plaie le signe de la croix. A l'instant le sang cesse de couler, la plaie se referme, et le mourant est rendu à la vie et à la santé.

Le saint évêque, se hâtant de mettre à profit un miracle si manifeste : « Soyez miséricordieux, dit-il à Agrippin, comme Dieu vient de l'être envers vous. » Le Romain, reconnaissant la punition de son refus dans l'accident dont il avait été la victime, s'empresse de se rendre aux vœux du Pontife.

A l'heure même, tous les prisonniers sont mis en liberté.